

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
02/12/2025

En exercice	Présents	Votants
14	9	13

**OBJET DE LA
DELIBERATION**

N° 2025-66 Demande de subvention à la CATV au titre de l'enfance jeunesse pour les travaux à l'accueil périscolaire

Envoyé en poche le :
15 DEC. 2025

Déposé en ligne le

15 DEC. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,
Messieurs DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

M. CHÉRAMY Jacky qui a donné pouvoir à M. DELGADO Louis,

M. LELEU Eric qui a donné pouvoir à Mme LANDRE Béatrice,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc.

Mme LANDRE Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'installation d'une cuisine et d'un système de chauffage de type PAC dans le local de l'accueil périscolaire, il est possible d'obtenir une subvention de la CATV.

L'association Ribambelle&Cie et l'accueil périscolaire des enfants pendant la période d'école occupent les locaux de l'école à hauteur de 59 %.

Mme le Maire informe que la CAF peut subventionner ce projet sur une base de 59% du montant total HT, une subvention entre 40 % du montant HT pourrait être demandée en complément à la CATV.

La CATV ayant la compétence jeunesse, peut à ce titre octroyer une subvention à la commune puisque ce sont l'association Ribambelle et la mairie qui ont mis en place ces accueils de loisirs à sa place. Mme le Maire propose de demander une subvention à la CATV avec les mêmes modalités que celles faites auprès de la CAF, soit :

Le montant estimatif pour ce projet est de 11 857.03 € HT, ce qui pourrait porter le montant de la subvention demandée à 4 742.81 €

Mme le Maire demande son avis aux membres présents.

Mme le Maire demande aux membres présents de bien vouloir :

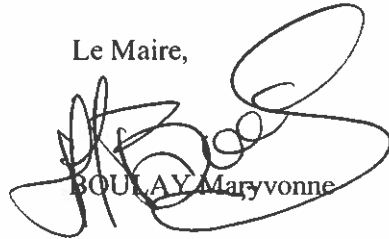
- adopter l'opération et arrêter les modalités de financement ;
- solliciter une aide financière auprès de la CATV pour la réalisation du projet objet de la présente demande ;
- attester que les travaux ne sont pas commencés ;
- s'engager à respecter toutes les obligations réglementaires ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide :

- d'adopter l'opération et arrêter les modalités de financement ;
- de solliciter une aide financière auprès de la CATV pour la réalisation du projet objet de la présente demande ;
- d'attester que les travaux ne sont pas commencés ;
- de s'engager à respecter toutes les obligations réglementaires ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

LANDRE Béatrice

